

# Décod' OURS N°11

## «Un été catastrophique» à cause de l'ours?

L'Essentiel - 5 juin 2019

**FAUX !** Un seul ours a été importé en 2016 dans les Pyrénées. L'ours mâle Goiat, lâché en Catalogne.

**PEUT-ÊTRE !** A force de traîner les pieds pour protéger les troupeaux efficacement (*source* p.16,23), le monde agricole en France détient le triste record de l'UE en termes de pertes par ours ou par loup (6 à 10 fois plus que la plupart des autres pays) (*source* p.48). Cela malgré des dépenses record par rapport à nos voisins pour les moyens de protection et les indemnités (Comparaison loup et élevage réalisée par les inspecteurs des ministères écologie/agriculture en Castille, Piémont italien, Suisse, Allemagne et Pologne, en 2018-2019), et un soutien important à la filière.

Les ours, importés dans les Pyrénées en 2016, ont un comportement qualifié d'«anormalement prédateur», qui suscite l'inquiétude alors que les transhumances commencent.

«Les éleveurs vont vivre un été catastrophique», s'alarme le président de la Chambre d'agriculture de l'Ariège, Philippe Lacube. Sur les Pyrénées, la menace des ours pèse alors que les brebis prennent le chemin des estives, où des troupeaux ont déjà été attaqués. «Je suis inquiet», confie François Thibaut, en conduisant samedi la transhumance de ses bêtes mêlées à celles de quatre autres éleveurs. «Ça pourrait être l'année idéale, avec ce beau temps», poursuit-il, en surveillant les quelque 800 brebis qui se précipitent sur le chemin après un hiver passé en bergerie.

Mais des attaques ont déjà eu lieu, explique ce jeune éleveur, pour qui la présence d'une quarantaine d'ours dans le massif fera peser «une épée de Damoclès» sur tout l'été. Dans le collimateur notamment, l'ours Goiat, un spécimen importé de Slovénie par l'Espagne en 2016, dont le comportement qualifié d'«anormalement prédateur» suscite l'inquiétude des autorités des deux côtés de la frontière. Deux femelles slovènes ont aussi été réintroduites dans le massif en 2018 par la France, alimentant la grogne des éleveurs.

L'an dernier, en Ariège, où quelque 60 000 brebis passent l'été dans les estives, 448 dossiers de dommages liés à des attaques d'un ours ont été officiellement enregistrés, contre 265 un an auparavant (+70%). Le nombre de bêtes tuées et indemnisées s'est élevé à 645, dont 625 ovins.

(L'essentiel/afp)

**FAUX !** Les constats de dommages peuvent recouvrir n'importe quelle cause de mortalité, et ne sont pas automatiquement attribués à l'ours. Seuls 264 constats sur les 448 cités ont été attribués à l'ours (*source* p.14). Le nombre de bêtes attribuées à l'ours en Ariège en 2018 s'élève à 441 (*source* p.14), le reste des 645 bêtes mortes, soit 204, est indemnisé au bénéfice de l'éleveur bien que classé en « cause de la mort indéterminée ». Cette dernière peut comporter une part impossible à déterminer due à l'ours, mais aussi une partie des 5 % de bêtes qui meurent chaque année d'autres causes dans les élevages pastoraux de montagne, soit 3000 bêtes sur les 60000 citées en Ariège ! (*source* p.3).

**FAUX !** Leur comportement est normal, mais opportuniste vis-à-vis de troupeaux « anormalement sous-protégés ». Problème de protection bien mis en évidence par le rapport des inspecteurs des ministères de l'écologie et de l'agriculture lors de leur expertise en Ariège en 2018 (*source* p.16,23).

**INUTILE !** Au lieu de s'alarmer, la Chambre d'agriculture de l'Ariège ferait mieux d'agir en mettant enfin en place, pour les bergers, une formation digne de ce nom sur la protection des troupeaux, carence mise officiellement en évidence en 2018 (*source* p.31-32).

**FAUX !** Peut-être plus opportuniste que d'autres ours, il fréquente en France le Luchonnais et la Barousse où peu de troupeaux sont protégés. Ceci explique cela, car, dans cette zone, d'autres ours ont aussi pris leur part, du côté de Saint Lary, également mal équipé. Goiat s'est très peu aventuré en Ariège les années précédentes. Pas encore en 2019, ni vers Gavarnie, où les troupeaux sont livrés à eux-mêmes, et où des prédateurs d'ours lui ont été attribués à tort par la presse (*source*).

